

REPUBLIQUE DU BENIN

*Fraternité-Justice-Travail*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**DECRET N° 2016-515** du 24 août 2016

portant nomination au Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe de Ouidah .

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
- Vu le décret n°425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;

Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance des 9 et 10 août 2016 ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du jeudi 11 août 2016,

**D E C R E T E :**

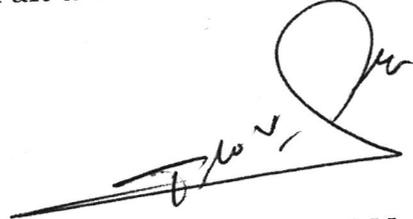
Article 1<sup>er</sup> : Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés au Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe de Ouidah, aux postes ci-après :

- Président : Monsieur Martial Georges Alain BOKO ;
- Juge du premier cabinet d'instruction : Monsieur Angelos Vinawagbè TOGBE ;
- Juge au tribunal : Monsieur Guy Noukpo HONGA ;
- Juge des mineurs : Monsieur Samuel NOUTOHO ;
- Procureur de la République : Monsieur Joseph KPLOCA ;
- Premier substitut du Procureur de la République : Monsieur Amand Donald Regan HOUNGUE ;
- Deuxième substitut du Procureur de la République : Monsieur Babatoundé Parfait ADOUN

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

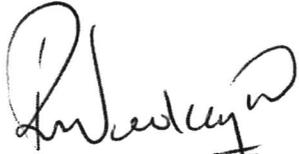
Fait à Cotonou, le 24 août 2016

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON.-**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



**Romuald WADAGNI**

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,  
et de la Législation,



**Joseph DJOGBENOU**

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02- SGP 01- MJL 02-  
AUTRES MINISTÈRES 19 SGG 4 PREFECTURES 12-INTERESSES 07 -JORB 1.